

Présents : Thierry, Nathalie, Cathy, Catherine, Claire S,  
Gisèle, Gérard, Bernard, Jérémie, Claire D, Isabelle, Julie, Damien, Jeanne

Excusés : Leonore, Melvin, Adria

Animateur : Julie

Secrétaire : Nathalie  
Relecteurs : Julie, Isa

Nature <sup>1</sup>	Quoi	Qui <sup>2</sup>	Pour le
	<b>Prochaines réunions du Groupe de Coordination : les 20 et 27 janvier à 17h</b>		
	<b>Points non traités</b> *Trombinoscope pour les habitants *Consignes sanitaires et épicerie du village *Utilisation Nexcloud *Fascicule de présentation de Pôl Roux		
	<b>1- Suivi prises de décisions de la réunion du 2 décembre</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nous restons sur un rythme d'une réunion toutes les deux semaines avec ajout de réunion si nécessaire</li> <li>• Inauguration du NRO le 15 décembre à 14h. =&gt; <b>NRO en place</b></li> <li>• Envoi d'un courrier au Conseil Départemental sur les poteaux nécessaires à la fibre optique =&gt; <b>fait mais pas de réponse du département à ce jour</b></li> <li>• Centre d'Art Sacré = nom retenu pour accueillir les tableaux de Pôl Roux et d'autres œuvres</li> <li>• Accord pour le classement de l'harmonium de Vaour</li> <li>• <b>Solliciter l'aide du groupe de soutien pour faire les dossiers de demande de subventions =&gt; Insister plus ?</b></li> </ul>		
I	<b>2 – Indemnités</b> La Commission Gouvernance propose, pour avancer sur cette question, des temps d'écoute individuel des adjoints et du Maire, jeudi prochain.	Commission Gouvernance	13/01
D	<b>3 –</b> La Commission Gouvernance propose pour améliorer la <b>répartition du travail</b> dans le groupe de : *Faire un état des lieux du temps de travail de chacun *Propose que 2 personnes au plus du groupe de coordination s'invitent à la réunion du groupe opérationnel du jeudi 14 h Pour cela ajout d'une colonne au Framadate des inscriptions aux permanences du lundi *Mise en place d'un doc de personnes ressources pour aide dans diverses tâches	Commission Gouvernance	13/01
D	<b>4 –</b> La Commission Gouvernance propose qu'il n'y ait <b>pas besoin que les observateurs préviennent pour assister à la réunion du groupe de coordination</b> . Les dates de réunions seront affichées, communication que ces réunions sont ouvertes.		

1 Nature : D = décision, I = information importante, R = idée à reprendre ; C = Avis consultation

2 Émetteur pour les informations, responsable pour les décisions

Nature	Quoi	Qui	Pour le
C	<p><b>5 – Parrainage</b>  8-9 personnes sur les 11 ayant répondues à la question du parrainage, ne souhaitent pas de parrainage  3 autres pensent qu'il faut parrainer, dont deux que les habitants doivent être consultés.  La première consultation des habitants doit-elle être sur ce sujet ?  Le parrainage peut permettre à un candidat de prendre la parole mais cela ne veut pas dire que l'on votera pour lui.</p> <p>Utiliser la technique du jugement majoritaire ?</p> <p>Quelle propositions concrètes peuvent être faites ?  Un groupe va travailler à une proposition</p>	Jéréemie, Jeanne, Damien	
D	<p><b>6 – Vœux du maire</b>  Vœux annulés, annonce faite sur la newsletter et par affichage.  Décision d'écrire dans les Échos de Vaour =&gt; Faire un édito – Vœux  Discussion jeudi prochain pour en débattre.</p>		
	<p><b>7 – MAM</b>  Depuis la dernière réunion de juin 2021 avec les partenaires PMI, CAF, le projet a évolué. En effet la communauté des communes – 4C – s'est montrée très frileuse concernant un projet de micro-crèche car ce serait trop coûteux pour l'intercommunalité – C'est en effet la 4C qui a la compétence enfance-jeunesse et à titre d'exemple la crèche des Cabannes nécessite une enveloppe de fonctionnement de la 4C d'environ 40 000 euros par an.  Ce projet de micro-crèche a donc évolué pour devenir une maison d'assistantes maternelles – MAM – qui ne nécessitera pas de financement annuel de la part de la 4C.  Suite, notamment à une journée de présentation du métier d'assistantes maternelle, organisée par la sous-commission enfance-jeunesse en octobre, 4 candidates souhaitent rejoindre le projet.  Mais pour des raisons de contexte (covid, naissance), seule une candidate a commencé les démarches auprès de la PMI, les autres candidates devraient contacter la PMI dès le semaine prochaine.  Dans ce projet de MAM, ce sont aux assistantes maternelles de définir le projet d'établissement, le fonctionnement, les critères d'accueil etc...  La mairie n'a pas le pouvoir de décisions sur ces questions et met seulement un local à disposition.</p> <p>Les locaux : l'appartement de la cité du Lac pose plusieurs difficultés :  *Tout est à refaire du sol au plafond, plomberie et électricité comprises.  *Gros budget pour mettre aux normes d'accueil le local, notamment la partie extérieure (portail aux normes, grillage)  Les travaux de toitures auront lieu a priori au début du printemps et les travaux extérieurs pourront commencer qu'après cela.</p>		

Nature	Quoi	Qui	Pour le
	<p>Problème : Les employés communaux auront-ils assez de temps pour réaliser ce chantier en plus du reste de leurs missions ?</p> <p>Proposition : embaucher une personne en contrat aidé dédié à ce chantier. Une proposition plus précise et chiffrée sera présentée en réunion de coordination dans les semaines à venir.</p>	Jeanne	
D	<p><b>8 – Fiches projets</b></p> <p>Mise en place de 3 réunions du groupe de coordination ce mois-ci pour mettre en place les fiches projets à rendre fin janvier.</p> <p>Elles seront les 20 et 27 janvier de 17h à 18h30</p>		
D	<p><b>9 – Claire Élie</b></p> <p>Non seulement le travail de Claire s'est accru mais en plus, les nombreuses interventions des représentants du groupe de coordination n'arrangent pas sa situation. Il est décidé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Ne pas discuter dans la sphère de travail de Claire, mais autour du bureau de Jérémie ou dans la petite salle</li> <li>* De fermer le secrétariat au public et aux <b>membres du groupe</b> les mardis après-midis afin de permettre à Claire de travailler dans la sérénité.</li> </ul> <p>Il est important aussi, de faire attention aux matériels et dossiers utilisés, de bien les remettre en place après utilisation, ceci afin que Claire perde moins de temps et d'énergie à rechercher ses outils de travail.</p> <p>De plus, Claire augmente son temps de travail à la mairie de Vaour, pour arriver à un total de 35 h (Secrétariat à Milhars inclu)</p>		
D	<p><b>10 – Foyer des jeunes</b></p> <p>Suite aux dégâts causés par quelques ados pendant les vacances (table et dévidoir de wc cassés, feu devant les ateliers, poubelles répandues partout etc...) décision prise de fermer le local des jeunes jusqu'à la réunion du début février à laquelle parents et enfants seront conviés.</p> <p>Une lettre a été écrite pour expliquer les raisons de la fermeture, Damien se charge de la rendre plus compréhensible aux ados.</p>		
D	<p><b>11 – Cercle de régulation</b></p> <p>Claire-du-cercle-de-régulation propose d'accompagner le groupe une fois par trimestre</p> <p>Travail avec d'autres outils, tels ceux de la Communication Non-Violente. Travail sur la prévention des conflits, prendre l'habitude d'autre façon de communiquer.</p>		
I	<p><b>12 – Réunion des 4 communes du Causse</b></p> <p>La réunion du 8 janvier a été repoussée à une date non encore fixée</p>		

### Principales décisions de cette réunion du 6 janvier

- **Répartition du travail** \* État des lieux  
\* 2 personnes au plus du groupe de coordination s'invitent à la réunion du groupe opérationnel du jeudi 14 h  
\* Mise en place d'un doc de personnes ressources
- Les **observateurs extérieurs** n'ont pas besoin de prévenir pour assister à la réunion du groupe de coordination
- **Vœux du maire** => dans les Échos de Vaour = édito-vœux
- **Parrainage** => un groupe travaille à une proposition
- **Fiches projets** => Mise en place d'une réunion supplémentaire du groupe de coordination les 20 et 27 janvier de 17h à 18h30
- **Secrétariat de Mairie** => Pas de discussion dans la sphère de travail de Claire, mais autour du bureau de Jérémie ou dans la petite salle. Fermeture du secrétariat au public et aux membres du groupe les mardis après-midis
- **Fermeture du Foyer des jeunes** => pour dégradation et non-respect du règlement
- **Cercle de régulation** => accompagnement du groupe une fois par trimestre proposition d'autres outils (CNV...)